

N° Emplacement

Réservé au Comité des Fêtes

BROCANTE
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Emplacement souhaité : -----

Métrage (minimum 3 mètres linéaires) :

Habitants de St Sauveur : 3 € le m ----- X ----- = ----- €

Particuliers extérieurs et : 5 € le m ----- X ----- = ----- €
Commerçants de St Sauveur

Commerçants extérieurs : 7 € le m ----- X ----- = ----- €
(5 premiers mètres)

Mètres supplémentaires : 5 € le m ----- X ----- = ----- €

- ☐ Carte d'identité
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Liste détaillée

+ Affestation sur l'honneur

- Voir au Dos

N° Inscription

Réservé au Comité des Fêtes

Organisateur : **COMITE DES FETES DE SAINT-SAUVEUR**

Manifestation : Brocante

Date :

Commune : Saint-Sauveur

ATTESTATION SURL'HONNEUR

Je soussigné :

NOM :

PRENOM

Né (e) le

Domicile :

Titulaire de la pièce d'identité n°

délivrée le

Atteste sur l'honneur :

- n'être pas inscrit au registre du commerce et des sociétés
- vendre exclusivement des objets personnels et usagés
- ne pas avoir participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

A Saint-Sauveur le

Signature

Cette attestation devra être remise à l'organisateur au moment de l'inscription sur le registre

L'article 441-7 du code pénal punit de un an d'emprisonnement et 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.